

Collaboration médecin-psychologue au sein des centres médicaux des armées

Titre(s) : Collaboration médecin-psychologue au sein des centres médicaux des armées / Michèle Voustad ; sous la direction d'Arnaud Ledoux

Est reproduit comme : Collaboration médecin-psychologue au sein des centres médicaux des armées

Auteur(s) : Voustad, Michèle (1990-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Ledoux, Arnaud (1971-....) (Directeur de thèse)
Université Claude Bernard Lyon - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : 2017

Description matérielle : 1 vol. (64 f.) : ill. ; 30 cm

Note sur l'exemplaire : Version électronique disponible au format pdf (BCSSA)

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 57-61

Note de thèses et écrits académiques : Thèse d'exercice Médecine 2017 Lyon 1

Résumé ou extrait : Le médecin généraliste est le premier recours en termes de santé mentale mais les échanges avec les acteurs de ce secteur sont parfois compliqués. Dans ce contexte, une consultation avec un psychologue militaire existe depuis 2015 dans les centres médicaux des armées (CMA). Notre but est d'étudier la coordination interprofessionnelle dans la prise en charge (PEC) des patients consultant pour motifs psychologique. Une étude qualitative a été réalisée à l'aide d'entretiens individuels semi-dirigés avec pour objectif d'établir un état des lieux sur la perception de la collaboration médecin-psychologue dans la PEC des troubles mentaux au sein des CMA dans la région Rhône-Alpes. Onze entretiens ont été menés du 26 janvier au 14 avril 2016 auprès de huit médecins et trois psychologues des CMA de Lyon-Mont Verdun, Valence et Grenoble-Annecy-Chambéry. Ils ont permis de recenser les avis des médecins et des psychologues sur les consultations psychologiques, le rôle des psychologues et leur collaboration avec l'équipe médicale. On a constaté que les consultations pour motif psychologique pouvaient être chronophages et pas toujours évidentes pour les médecins. Le rôle des psychologues était vu comme celui de soutien des militaires, de leur famille et du médecin. Leur proximité aurait plusieurs avantages pour les patients : coût, rapidité, accessibilité, connaissance du milieu militaire. La collaboration semblait bonne et les échanges se faisaient cordialement, à l'oral surtout. Les interviewés décrivaient certains points divergents (traces écrites, bureau, planning) pouvant être améliorés à l'avenir. Le partage d'information était une des difficultés majeures auxquelles étaient confrontés les professionnels de santé de notre étude et qui posait réflexion pour l'avenir. Par ailleurs, le CMA pourrait être un modèle à suivre pour de futures collaborations entre généralistes et acteurs de santé permettant un accès libre et rapide aux psychothérapies. On peut imaginer reproduire ce système de collaboration dans le monde civil mais avant tout, on peut se demander s'il permet réellement une meilleure observance aux psychothérapies

Sujet - Nom commun : Médecine militaire -- Thèses et écrits académiques

Coopération médicale -- Thèses et écrits académiques

Psychologues -- Thèses et écrits académiques

Relations interprofessionnelles dans le domaine de la santé -- Thèses et écrits académiques